



PRESENTATION

Section Sportive d Alzon

SAISON
2026 - 2027

USAM
nîmes gard

 institut
emmanuel
d'ALZON

 institut
emmanuel
d'ALZON
SECTION SPORTIVE
HANDBALL 



COMITÉ DU GARD
FFHANDBALL 

Les partenaires

Objectifs

- Construire une section d'excellence
- Au service des joueurs du territoire gardois
- Encadrée par des professionnels
- Dans un cadre scolaire exigeant et adapté

La section handball est un dispositif qui augmente considérablement la qualité et charge d'entraînement des joueurs gardois en garantissant la pratique club. Séance sur le temps méridien.



L'équipe pédagogique

12 cadres techniques



Adriana SUTA
D ALZON



Laurie ROUDIERE T6
USAM



Cyril COLLADO
D ALZON



Sébastien CLOUX
D ALZON



Julien REBICHON USAM T5



Jimmy ROUSSELOT USAM T5



Pierre MONTAGUT T5
CD30



Gabriel BOURGUIGNON T5
USAM



Delphine CENDRE T6
BHNM



Zeina RAYMOND USAM PP



Xavier COLONNA BHNM PP



Clément LEGROUT T5 BHNM



Muriel DELSOL CD30 T5

Gymnase



Piste Athlétisme



Salle de Musculation



Les infrastructures

Planning hebdomadaire

HEURES	LUNDI	MARDI		MER	JEUDI	
12H	Collège M –HB C. LEGROUT S. CLOUX P. MONTAGUT	Collège M – Piste Z. RAYMOND X. COLONNA	Lycée M – HB A. SUTA J. REBICHON		Lycée M – HB A. SUTA J. REBICHON	Collège M - HB S. CLOUX P. MONTAGUT
13H	Collège F - HB J.ROUSSIOT M.DELSOL	Collège F – Piste Z. RAYMOND X. COLONNA	Lycée F – HB C. LEGROUT D. CENDRE		Lycée F - HB D. CENDRE L. ROUDIERE	Collège F - HB J.ROUSSIOT M.DELSOL
17H30	Musculation C.COLLADO Lycée M F					

Organisation sportive

100 ELEVES

Section collège - 54 élèves

- **Secteur féminin**
Groupe 6^e/5^e et 4^e/3^e
- **Secteur masculin**
Groupe 6^e/5^e et 4^e/3^e

Section lycée – 46 élèves

- Secteur féminin 22 F
- Secteur masculin 24 M

Les compétitions UNSS

COLLEGE

14 JOUEURS
1 JEUNES ARBITRES
1 JEUNE COACH

LYCEE

Points particuliers



La Cantine, 2 créneaux : 12h
et 13h « Prioritaire » MAIS...



Tenue règlementaire –
Scolaire



Rentrée à la Section
Sportive : « CDD 1 an »

Rappels particuliers du règlement

Tous les actes d'incivilité, de violence, le vandalisme, les vols, les brimades et d'une manière générale, tous **les actes qui portent atteinte à l'intégrité physique ou morale** de tout membre de la communauté scolaire ne pourront qu'entraîner des sanctions très graves pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive.

Tous les actes sur **les réseaux sociaux** portant atteinte à l'image de l'Institut Emmanuel d'Alzon, de la section sportive et des partenaires (clubs et comité) ne pourront qu'entraîner des sanctions très graves pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive.



Les contrats

- **Engagement Scolaire**

Il s'engage donc :

- à fournir un travail régulier et de qualité tout au long de l'année scolaire.
- à fréquenter les cours assidûment dans le strict respect du règlement et des horaires

- **Engagement Disciplinaire**

Il s'engage donc :

- à avoir une tenue irréprochable en cours, à l'entraînement, aussi bien avec les enseignants, les entraîneurs qu'avec les conseillers d'éducation.



Conséquences contrats

- Après **cinq remarques disciplinaires**, une **suspension de deux semaines** de la section sportive sera appliquée.
- Tout **conseil de discipline** pourra entraîner une **exclusion définitive** de la section sportive.
- Lors de chaque conseil de classe, l'ensemble de l'équipe pédagogique évaluera le respect du contrat. En fonction de cette évaluation, la poursuite du projet de l'élève au sein de la section sportive sera étudiée. Tout manquement aux engagements du contrat pourra conduire à une **exclusion définitive**.
- Nous rappelons que cette procédure est mise en place **dans l'intérêt de l'élève, ainsi que de la communauté sportive et éducative**, afin de garantir un cadre sérieux, équitable et propice à la réussite de toutes.

